



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476

Contactez-nous

E AFC Sud-Luxembourg
Chemin de Weyler 2, 6700 Arlon
info@eafc-sudlux.be
+32 (0) 63 230 240
www.eafc-sudlux.be
Lu-Ve: 9h-21h30



Bachelier en Comptabilité

Formation diplômante
Cours du soir - Site d'Arlon



Bachelier Comptabilité

Option banque et finance

Vous rêvez d'exercer un métier polyvalent, vous disposez d'un bon sens de l'organisation, d'une capacité d'analyse sérieuse et vous vous passionnez pour les questions liées aux chiffres et à la finance, alors n'hésitez pas et inscrivez-vous pour le bachelier en comptabilité.

La comptabilité a beaucoup évolué ces dernières années. Fini l'image du comptable croulant sous les livres de comptes poussiéreux. Aujourd'hui, le comptable est un acteur décisif dans la gestion d'une entreprise. Il est présent dans de nombreux domaines : gestion des budgets, contrôle des comptes, conseil financier, élaboration de la politique de gestion financière de l'entreprise...

Classé en pénurie tant en Wallonie qu'au Grand-Duché de Luxembourg, le métier de comptable est attractif et pourvoyeur d'emplois.

Notre équipe éducative est composée de professionnels du domaine comptable, financier et fiscal ce qui garantit une formation au plus près des réalités de terrain.

La formation de **bachelier en comptabilité avec son option « banque et finance »** vous ouvre les portes de nombreux postes dans les banques mais aussi dans les entreprises privées ou encore la fonction publique.

Grâce à l'enseignement modulaire à horaire décalé, les personnes actives ou demandeuses d'emplois bénéficient d'une grande souplesse dans l'aménagement de leur programme de formation.

Les étudiants actifs ont la possibilité de bénéficier de congés pour faciliter leur reconversion professionnelle.

Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

Obtention du diplôme de « **BACHELIER EN COMPTABILITÉ, ORIENTATION FINANCIÈRE** » délivré par la Communauté Française.

Le grade de bachelier sera délivré aux étudiants âgés de 23 ans accomplis.

DÉBOUCHÉS

La formation de bachelier en comptabilité permet aux diplômés d'évoluer dans différents secteurs et différents types d'organisation.

Même si l'option « banque et finance » proposée par l'IEPSCF Arlon destine plutôt les étudiants à suivre une carrière dans le milieu des entreprises financières au sens large du terme, les compétences acquises durant le cursus permettent de travailler en tant que :

- Comptable dans des entreprises privées ou publiques,
- Comptable indépendant moyennant la réussite d'un stage,
- Expert-comptable moyennant la réussite d'un stage et d'épreuves supplémentaires.

PASSERELLES

Sur base d'un bachelier en comptabilité, vous avez accès :

- Au master en gestion des ressources humaines (120) moyennant un complément de programme de 60 crédits maximum.
- Au master en sciences de gestion (60-120) moyennant un complément de programme de 60 crédits maximum.
- Au master en sciences et gestion de l'environnement (60-120) moyennant un complément de programme de 14 crédits maximum.

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants, âgés de 18 ans minimum
- Etre en possession du CESS OU d'une équivalence OU réussir les tests d'admission.
- En dessous de 20 ans, l'inscription est limitée à 36 ECTS par année.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation